

**TARIFS DES SALLES COMMUNALES**

CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Salle polyvalente et salle de sports Elie LAURENT

Nature de la location	PARTICULIERS									
	SALLE 1 et 2		SALLE 2		Chauffage	Appareil		Chambre		Laverie
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune		Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	
<b>Mariages, repas, anniversaires</b>										
1/2 journée	240	320	110	170	25	40	55	25	40	10
1 journée	310	390	130	190	50	55	70	35	50	20
1 journée supplémentaire consécutif à une location	50% des tarifs appliqués ci-dessus									
Vins d'honneur	90	120	70	100	25	20	30	10	20	10
<b>Location de la salle de sports Elie LAURENT de Chaillé-sous-les-Ormeaux (pour des vins d'honneur uniquement)</b>	65									

participation financière des convives = entrée payante, repas payant et/ou bar payant

**Dans l'éventualité où la salle serait laissée dans un trop grand état de malpropreté, un forfait de 100 euros OU de 150 euros (en cas de location des appareils de cuisson et de la chambre froide) sera facturé au locataire pour le ménage**

**\*Tarifs chauffage**

>1/2 journée = 25 euros  
>1 journée = 50 euros

Le chauffage est mis en service du 15 octobre au 15 avril

**Supplément de location**

>à la charge du LOCATAIRE : 20 euros par jour et par appareil branché  
>à la charge du TRAITEUR : 30 euros par jour et par camion frigorifique

**TARIFS DES SALLES COMMUNALES**

CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Salle polyvalente et salle de sports Elie LAURENT

Nature de la location	ASSOCIATIONS									
	SALLE 1 et 2		SALLE 2		Chauffage	Appareil		Chambre		Laverie
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune		Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	
<b>Manifestations à but caritatif organisées par une association de la commune</b>	<b>GRATUIT</b>									
<b>Manifestations gratuites</b>										
>assemblées générales, arbres de Noël, galettes des rois, réunions	0	160	0		*	0	50	0	30	10
>repas associatifs sans participation financière des convives						50		30		
<b>Manifestations payantes</b>										
<b>Soirées culturelles, bourses/vides grenier</b> (théâtre, spectacle, concert, conférence débat...) et Jeux/Concours (lotos, cartes, palets...)	105	190	60	100	*	50		30		10
<b>Banquet/Buffets/Soirées dansantes avec participation financière des convives</b>	120	205	80	120	*	25	50	15	30	10

participation financière des convives = entrée payante, repas payant et/ou bar payant

**Dans l'éventualité où la salle serait laissée dans un trop grand état de malpropreté, un forfait de 100 euros OU de 150 euros (en cas de location des appareils de cuisson et de la chambre froide) sera facturé au locataire pour le ménage**

**\*Tarifs chauffage**

>1/2 journée = 25 euros  
>1 journée = 50 euros

Le chauffage est mis en service du 15 octobre au 15 avril

**Supplément de location**

>à la charge du LOCATAIRE : 20 euros par jour et par appareil branché  
>à la charge du TRAITEUR : 30 euros par jour et par camion frigorifique